

Rwanda. La BNP Paribas complice de génocide ?

Claire Gounon

Courrier International, 30 juin 2017

Alors que le rôle du gouvernement français dans le génocide du Rwanda refait débat, la BNP Paribas est visée par une plainte pour complicité de crimes contre l'humanité. La banque française aurait permis l'achat d'armes en plein génocide, et ce malgré un embargo de l'ONU.

Trois associations ont déposé plainte, jeudi 29 juin, contre la BNP Paribas pour “complicité de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité” au Rwanda. L'association anticorruption Sherpa, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) et Ibuka France accusent la banque française d'avoir autorisé en juin 1994 – en plein génocide et alors que l'ONU avait décrété un embargo sur les armes depuis un mois – le transfert de quelque 1,14 million d'euros du compte de la Banque nationale du Rwanda à un courtier en armement sud-africain.

Responsabilité française

Le quotidien rwandais *The New Times* remarque que cette plainte intervient alors que “de nouveaux témoignages sur le rôle de la France dans le génocide continuent d'apparaître, un média français ayant remis en lumière l'implication du gouverne-

ment français”. La justice française a en effet été saisie au lendemain de la publication dans la Revue XXI d'un article affirmant que les autorités françaises auraient sciemment réarmé les responsables du génocide des Tutsis en 1994, violant ainsi l'embargo décrété par l'ONU.

“La France a constamment choisi de nier et de minimiser son rôle dans le génocide de 1994 contre les Tutsis [...], a estimé Alain Gauthier, président du CPCR, dans *The New Times*. La France continue de bloquer les efforts entrepris pour rétablir la vérité et faire triompher la justice.”

Selon le quotidien burkinabé *L'Observateur Paalga*, qui n'hésite pas à qualifier la BNP Paribas de “banque armée des génocidaires”, “c'est une plainte qui va faire date” :

La banque aurait en effet financé l'achat de 80 tonnes d'armes et de munitions livrées aux auteurs du génocide qui, d'avril à juillet 1994, a fait entre 800 000 et 1 million de morts – soit pas moins de 6 000 assassinats par jour. [...] On est en tout cas curieux de voir ce que diront les représentants de l'institution pour sa défense puisque tout l'accuse.”

Guerre froide

Le journal burkinabé rappelle que les relations entre Paris et Kigali “oscillent entre le froid et le glacial” : le président Paul Kagame exige toujours de la France qu’elle reconnaisse son rôle dans le génocide et qu’elle présente des excuses officielles.

La France et le Rwanda ont déjà

rompu leurs relations diplomatiques entre 2006 et 2009, et Kigali a menacé de les rompre à nouveau en octobre 2016. “Ces graves accusations ne contribueront certainement pas à réchauffer les relations franco-rwandaïses décidément hantées par les fantômes, ô combien nombreux, du passé”, conclut *L’Observateur Paalga*.

Claire Gounon